

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026  
DELIBERATION N°2026\_054

Envoyé en préfecture le 11/06/2026  
Reçu en préfecture le 11/06/2026  
Publié le 15 JUIN 2026  
ID : 076-217601087-20260605-2026\_054-DE

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL  
5 JUIN 2026



Date de la convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 29/05/2026

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 30

Représentés régulièrement convoqués : 3

Absents : 0

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Marie MABILLE, Arnaud DAUXERRE, Mélanie VAUCHEL, Aurélien BEHENGARAY, Carine BORIES, Basile BERNARD, Marion LECOQ, Jérôme ROBERT, Michel PHILIPPE, Hervé ADEUX, Patricia RENAULT, Isabelle HERBERT, Annie JEANNE, Eric DELSAU, Thierry GASNIER, Cécile GOMEZ, Claire DUBOIS, Virginie LE PILOT-DIOUBATÉ, Anne VON THENEN, Marielle GUILLEMIN, Mathias MARMIEYSSE, Grégory DEREN, Nassima HAMADI (GHAMDANE), Nicole BERCES, Frédéric ABRAHAM, Antoine AMELINE DE CADEVILLE, Jonas HADDAD, Angélique SEMICHON, Sosthène LOSER

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Philippe Emmanuel CAILLÉ pouvoir à Mme Marie MABILLE, M Fabrice LEFRANCOIS pouvoir à Mme Mélanie VAUCHEL, Mme Marie-Pierre DOUTRIAUX pouvoir à M Jonas HADDAD

Secrétaire de séance : Mme Marielle GUILLEMIN

**14 - OBJET : ADMINISTRATION DE LA VILLE – COMMANDE PUBLIQUE – REGLEMENT INTERIEUR POUR LES COMMISSIONS DES MARCHES PUBLICS : CCMP, CAO, CDSP ET JURYS DE CONCOURS – ADOPTION**

Rapporteur : Thierry GASNIER au nom du Conseil de la Municipalité

2026\_054

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la circulaire n°2014-1322 du 06 novembre 2014,

Vu la délibération n°2026-028 du 31 mars 2026 relative aux fonctionnements de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public, validation des modalités de dépôt des listes,

Vu la délibération n°2026-029 du 31 mars 2026 relative à la création et l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO),

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026  
DELIBERATION N°2026\_054

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le 15 JUIN 2026

ID : 076-217601087-20260605-2026\_054-DE

Vu la délibération n°2026-030 du 31 mars 2026 relative à la création et à l'élection des membres de la commission de délégation de service public (CDSP),

Vu la délibération n°2026-031 du 31 mars 2026 relative à la constitution et à la nomination des membres de la commission consultative des marchés publics (CCMP),

Considérant la volonté exprimée par les élus de permettre l'envoi des convocations des commissions ou jury par courriel,

Considérant la volonté exprimée par les élus de permettre la tenue des commissions à distance via visioconférence,

Considérant ainsi l'importance pour la Ville de Bois-Guillaume d'adopter un règlement intérieur des commissions suivantes : la commission consultative des marchés publics (CCMP), la commission d'appel d'offres (CAO), la commission de délégation de service public (CDSP) et le jury de concours

L'adoption d'un tel règlement permet de rappeler les règles de composition, de fonctionnement et d'organisation de ces différents organes.

Après en avoir régulièrement délibéré,

**DÉCIDE** d'adopter le règlement intérieur de la commission consultative des marchés publics, de la commission d'appel d'offres, de la commission de délégation de service public et du jury de concours,

-----  
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,



le Maire,

\_\_\_\_\_  
Théo PEREZ

Document signé électroniquement

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*